



Certificat de compétences Responsable d'une unité de transports de marchandises et logistique

Certificat de compétences Responsable d'une unité de transports de marchandises et logistique.

code CC17

Niveau d'entrée : niveau bac - Niveau de sortie : certification de niveau II

Objectifs et compétences visées

- Acquérir l'ensemble des dispositions et obligations professionnelles/réglementaires dans le cadre de l'activité de transport routier de marchandises et des commissionnaires de transport.
- Acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires pour manager un centre de profit interne ou externe, dans les domaines du transport de marchandises et de la logistique.
- Définir les organismes et/ou structures d'aides et de conseil auxquels le gestionnaire peut faire appel.
- Mettre en œuvre les connaissances et aptitudes pratiques nécessaires pour diriger une entreprise de transport et de commissionnaire de transport (gestion des ressources humaines, capacités managériales ...).
- Assurer la pérennité et rentabilité économiques de l'entreprise.

Débouchés

- Diriger une entreprise ou devenir responsable d'une unité des secteurs transport de marchandises et logistique.
- Délivrance par équivalence de l'attestation de capacité de transport routier de marchandises et de l'attestation de capacité professionnelle de Commissionnaire de transport (arrêté de février 2012).

Code ROME le plus proche :

N4201 : Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises.

Calendrier prévisionnel 2015-2016

Dépôt des candidatures au plus tard le 15 décembre 2015	
Admissibilités	15-19/12/2015
Réunion d'information (candidats reçus)	15/01/2016
Démarrage des cours	15/01/2016
Fin des cours	20/08/2016
Soutenance de mémoire	8-9/09/2016
2nde session d'examens (enseignements)	12-16/09/2016
2nde session d'examens (mémoire)	22-23/09/2016

Public concerné

- Professionnels du transport souhaitant diriger, créer ou reprendre une entreprise du secteur du transport ou de la logistique ;
- Salariés souhaitant obtenir une formation complémentaire par le biais de l'alternance en management d'une entreprise de transport ;
- Personnes désirant acquérir, maintenir ou approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement d'une entreprise de transport routier de marchandises.

Conditions d'accès

L'admission se fait sur dossier de candidature et entretien

(dossier téléchargeable sur www.cnam.re)

à renvoyer ou déposer avant le **15/12/2015** - cf. renseignements et inscriptions p. 4

Un test de positionnement d'une heure obligatoire pour les candidats n'ayant pas le bac est organisé à l'entrée en formation pour juger de la capacité du candidat à suivre la formation.

A l'issue du test et si les résultats sont concluants, le candidat sera convoqué pour un entretien de motivation.

- justifier du niveau Bac sans en être obligatoirement titulaire et d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans une fonction liée à l'exploitation et/ou à la gestion des opérations de transport ou de logistique,
- OU être titulaire d'un Bac+2,
- **OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience)** – se rapprocher de notre service accueil pour les modalités de validation. (cf. détails page 2)

En partenariat avec



Conservatoire national des arts et métiers

Parcours de formation

Descriptif de parcours

		Heures	Modalités	Examens (1)	Coefficients (2)
USEC24 – Exploitation d'une entreprise de transport de marchandises					
Séquence 1	Sécurité <i>Objectif : Sensibiliser aux critères de sécurité - rappel du code de la route</i> • Permis du groupe lourd • Sécurité routière • Sécurité et rappel du code de la route • Qualification professionnelle + Évaluation de fin de séquence (1h)	16	cours		1
Séquence 2	Exploitation d'une entreprise de transport de marchandises <i>Objectif : Identifier et appliquer les conditions techniques et managériales d'exploitation d'une entreprise de transport</i> • Normes et exploitation technique (50h) • Normes des véhicules et gestion de parc • Chargement / déchargement • Transport de frets particuliers (réglementation, critères techniques et formation du personnel) • Optimisation de l'exploitation et gestion des flux • Gestion des ressources humaines (10h) • Éléments de base du management des personnes + Évaluation de fin de séquence (1 à 2h)	60	cours		3
USEC25 – Direction d'un centre de profit transport de marchandises					
Séquence 3	Aspects juridiques et sociaux d'une entreprise <i>Objectif : Sensibiliser au droit social et aux aspects juridiques pour la conduite d'une entreprise</i> • Aspects juridiques de la vie de l'entreprise (20h) • Les différentes formes juridiques de l'entreprise • La personnalité juridique • Les biens et les droits • Les obligations contractuelles • L'activité commerciale • Les actes de commerce • Le commerçant : qualités et obligations • Les institutions de référence • La responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise • Notion de droit social (40h) • Le recrutement • Le contrat de travail • Durée du temps de travail • Formation professionnelle • La rémunération • Rupture du contrat de travail • Représentations des salariés • Juridictions compétentes + Évaluation de fin de séquence (3h)	60	cours		3
Séquence 4	Gestion commerciale <i>Objectif : Appréhender les opérations commerciales d'une entreprise</i> • Etude de marché • Politique commerciale • L'action commerciale • La gestion des ventes • Le plan d'action • Etude de cas et mémoire + Évaluation de fin de séquence (1 h)	10	cours + TP		0,5
USEC27 – Gestion financière					
Séquence 5	Gestion comptable de l'entreprise <i>Objectif : Identifier les opérations de base de la comptabilité</i> • Opérations comptables de base • Opérations de fin d'exercice • Compte de fin d'exercice • Bilan • Fiscalité + Évaluation de fin de séquence (2h)	60	cours		3

Descriptif de parcours (suite)

		Heures	Modalités	Examens (1)	Coefficients (2)
USEC27 – Gestion financière (suite)					
Séquence 6	Gestion prévisionnelle de l'entreprise <i>Objectif : Identifier les opérations de base de la gestion prévisionnelle de l'entreprise</i> • Etude de rentabilité • Etude de financement • Plan de trésorerie + Évaluation de fin de séquence (2h)	40	cours		2
USEC26 – Réglementation nationale, internationale et transports multimodaux					
Séquence 7	Réglementation nationale et internationale <i>Objectif : Appréhender la réglementation dans le domaine des transports</i> • Réglementation intérieure (27h) • Encadrement de la profession de transporteur et de commissionnaire • Relations contractuelles • Réglementation internationale marchandises (11h) • Règles administratives • Franchissement des frontières • Contrat de transport international (CMR) • Incoterms (2 h) + Évaluation de fin de séquence (2h)	40	cours		2
Séquence 8	Transports multimodaux <i>Objectif : Identifier tous les modes de transports multimodaux</i> • Le transport maritime • Le transport aérien • Le transport ferroviaire • Le combiné rail-route • Le transport fluvial + Évaluation de fin de séquence (2h)	20	cours		1
Evaluation de fin de formation					
Rédaction mémoire / projet professionnel		10	écrit		2,5
Soutenance mémoire / projet professionnel		2	oral		2

(1) Modalités d'évaluation : rapport/dossier à rendre - examen sur table - soutenance orale

(2) Coefficients appliqués dans le calcul de la moyenne générale pondérée (cf. conditions de délivrance)

Mémoire / projet professionnel

A l'issue de la formation, le participant présente, devant un jury, un mémoire ou un projet professionnel portant sur un sujet de son choix permettant de l'évaluer sur l'ensemble des connaissances et compétences acquises tout au long de sa formation.

Ce mémoire ou projet professionnel doit être écrit et ne pas dépasser 30 pages. La présentation orale devant le jury est d'une durée de 15 minutes suivies de 10 minutes de questions et d'échange avec les membres du jury.

Le jury de soutenance est présidé par le Responsable national de la certification ou par délégation le directeur du Cnam Réunion, et est composé d'au moins un représentant de l'AFTRAL et un représentant du Cnam Réunion. Au besoin, des enseignants et professionnels peuvent être amenés à participer au jury.

Pour en savoir plus, <http://www.aftral.com/>

Conservatoire national des arts et métiers

Conditions de délivrance

Pour la délivrance du certificat de compétences Responsable d'une unité de transports de marchandises et logistique, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès. **Ces conditions font l'objet d'une demande de candidature et d'admissibilités** (cf. conditions d'accès page 1)

2. Validation des enseignements et du mémoire

par compensation :

- une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement pondérées, y compris le projet professionnel ou le mémoire (cf. parcours de formation p.2) sans note à chacune des épreuves terminales inférieure à 8/20. Dans l'hypothèse où l'élève n'obtient pas une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10/20, il se verra proposer un rattrapage des modules pour lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20. Toutefois, toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire et ne fait l'objet d'aucun rattrapage.

ATTENTION !

Les notes d'examen de chaque séquence sont compensables entre elles pour un même module, les notes des modules entre eux ne sont pas compensables.

Les enseignements validés par la voie de la VAE sont exclus du dispositif de compensation.

par capitalisation :

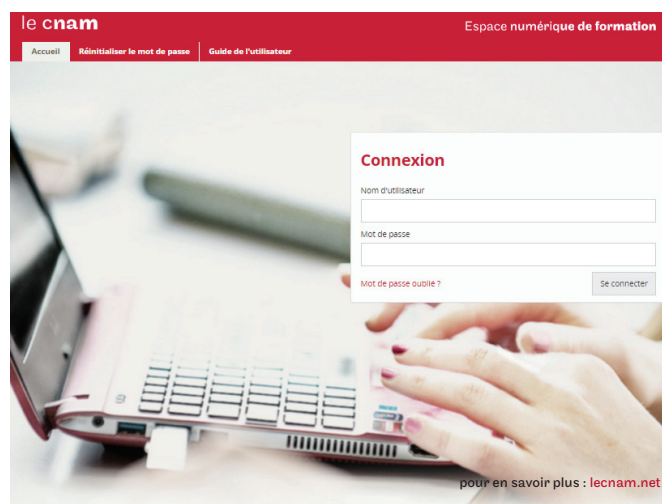
- en cas de validation partielle des enseignements (examens ou procédure de VAE), le bénéfice des enseignements validés est acquis pour une durée maximum de 4 ans.

Pour en savoir plus, <http://www.cnam.fr/>

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent les vendredis de 14h à 20h et le samedi matin de 8h à 12h à raison de 10h de cours par semaine sur 31 semaines.

La présence en cours est obligatoire et conditionnera l'autorisation de vous présenter aux examens.



Vous avez la possibilité d'avoir accès aux supports de cours et aux vidéos de regroupements via notre plateforme de télé-enseignement sur laquelle un espace numérique de travail personnalisé vous sera dédié.

Attention, l'accès aux ressources pédagogiques (vidéos et supports de cours) ne dispense pas de la présence requise en cours.

Les enseignements sont dispensés par des professionnels exerçant ou ayant exercé dans les domaines de compétence pour lesquels ils interviennent en tant que formateur, et issus des 2 institutions partenaires : le Cnam et de l'AFTRAL.

Tous les cours se déroulent au centre régional du Cnam de La Réunion au Port.

Le planning est consultable sur le site www.cnam.re

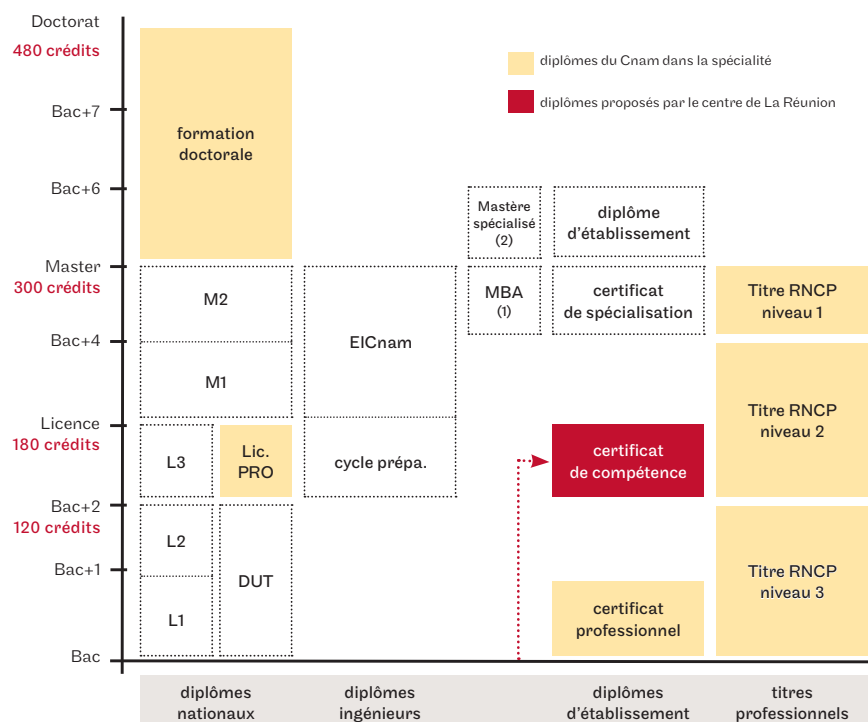
Examens

Le candidat est évalué au fur et à mesure de sa progression pédagogique. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques à la fin de chaque séquence. (cf. détails parcours de formation p.2) Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par enseignement sauf note éliminatoire. Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur votre espace personnel ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.



pour en savoir plus, consultez notre guide : www.cnam.re

Diplômes du Cnam en **Transport et logistique**



(1) Master of Business Administration - (2) label Conférence des Grandes Ecoles

Conservatoire national des arts et métiers de La Réunion

Ecole **Management et Société** - département Villes, échanges, territoires (VET)

Conservatoire national des arts et métiers

Inscriptions

- Dépôt des candidatures au plus tard le : **15/12/2015**
- Sélection des candidats admis : **du 15 au 19/12/2015**
- Début des cours : **15/01/2016**

Voir détails calendrier en page 1.

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature sur notre site www.cnam.re et nous le déposer dûment renseigné accompagné des pièces demandées avant la date indiquée ci-dessus. Si votre candidature est admissible, un test de positionnement suivi d'un entretien vous seront proposés.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. Ce n'est qu'à l'issue des sélections que vous devrez procéder à votre inscription au Cnam en nous fournissant l'ensemble des pièces ci-après mentionnées. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services.**

(cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-dessous).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

- ◇ par téléphone au 0262.42.28.37
- ◇ par mail à info@cnam.re
- ◇ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour + lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (téléchargeable sur www.cnam.re) ou dernier bulletin de salaire **OU** attestation de pôle emploi de moins de 15 jours **faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi**
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur (téléchargeable sur www.cnam.re) - si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

Les frais de dossier et le DIB au titre de l'année en cours (soit 118 €) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.**

Résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais d'inscription de 118 € ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Tarifs 2015-2016

Les tarifs ci-après sont donnés à titre indicatif et sont révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration. Nous nous tenons à votre disposition pour obtenir un devis détaillé.

Tarifs applicables au titre de 2015-2016 ¹	Tout public
Parcours de formation RUTL	4.285 €
VAE - validation de l'expérience professionnelle	1.200 €

VAE pour valider tout ou une partie d'un diplôme par l'expérience. Demandez un rendez-vous avec notre conseillère en validation.

¹ Les frais d'inscription sont inclus.

le cnam
Ile de La Réunion
- & -
AFTRAL
Apprendre et se former en transport et logistique

AFTRAL REUNION
28 avenue Charles Isautier - ZI 3
97410 SAINT PIERRE
Yvan MARTHOUE, Directeur régional
Tél : 0692.88.16.80 - yvan.marthou@aftral.com

Centre régional du Port

18 rue Claude Chappe ZAC 2000
Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis

Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
18, rue Marius et Ary Leblond
tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi et
de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Centre d'enseignement de St Benoît

Contact : Flora KERALDY
fkeraldty@cnam.re
1, rue Sully Brunet
permanences de 16h30 à 21h00
du lundi au vendredi